La Fondation iFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.

FONDATION iFRAP

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, rue du clos d'Orléans
94120 Fontenay sous Bois
Tél. : 01 48 73 69 91 – Fax. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com- www.jegard.com

Fondation iFRAP ▪ 32-34 rue des Jeuneurs - 75002 PARIS ▪ Tél. : 01 42 33 29 15 ▪ www.ifrap.org
SIRET : 519 556 013 00026 ▪ APE : 9499Z

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2020

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Sommaire

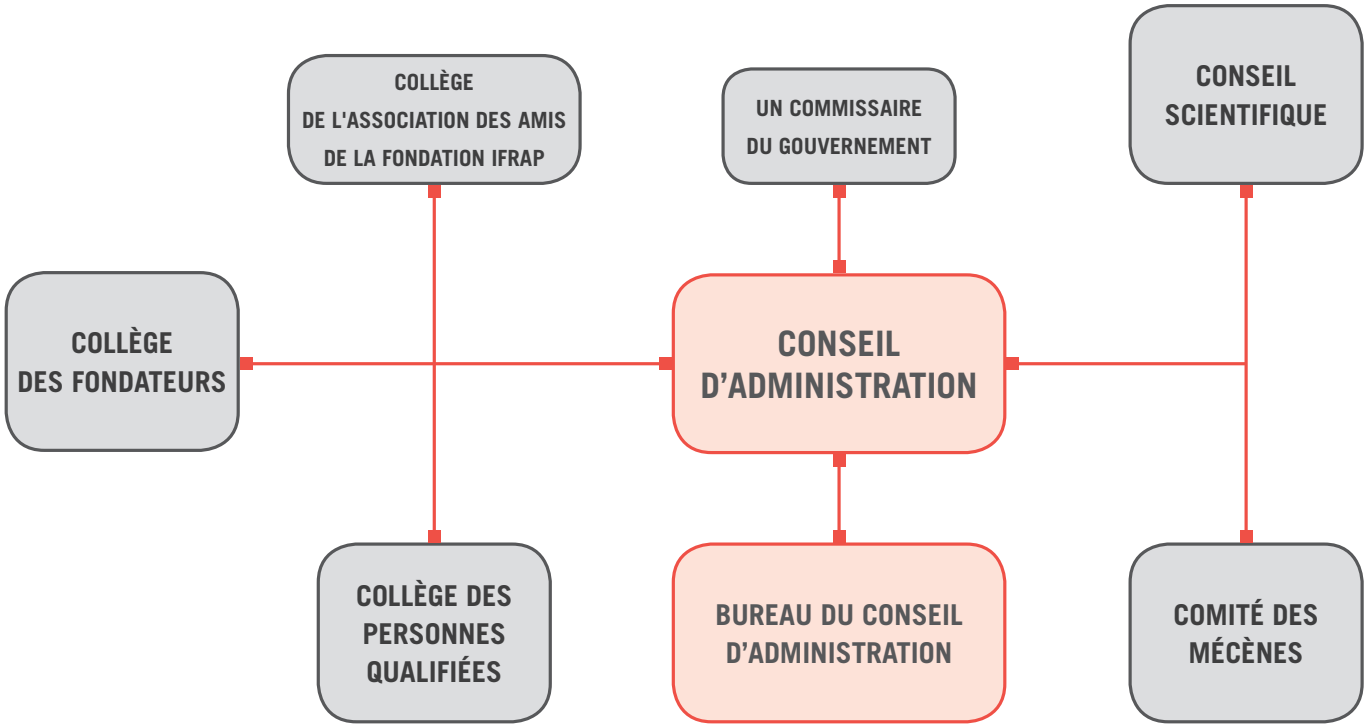
	Pages
Gouvernance de la Fondation iFRAP	
Rapport moral / rapport d'activité	1 à 4
Rapport du trésorier	5 à 7
Bilan	8 et 9
Compte de résultat	10 et 11
Annexe	12 à 38
Rapports du commissaire aux comptes	

FONDATION iFRAP

FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LES ADMINISTRATIONS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

FONDATION iFRAP ▪ 32-34 rue des Jeuneurs ▪ 75002 PARIS ▪ T° : 01 42 33 29 15 ▪ www.ifrap.org

▪ Gouvernance ▪
de la Fondation iFRAP



▪ Bureau du Conseil d'administration :

- Daniel Arnoux - *Président*
- Charles-Marie Jottras - *Vice-Président*
- Jean-Pierre Lagay - *Trésorier*
- Olivier Tardy - *Secrétaire*

▪ Collège des fondateurs :

- Jean-Claude Rouzaud - *Président d'honneur*

Hubert Jousset, Charles-Marie Jottras, Daniel Arnoux, Olivier Allez

▪ Collège des personnes qualifiées :

Hugues Charbonnier, Edouard Husson, Olivier Tardy, Jean-Pierre Lagay

▪ Collège de l'association des Amis de la Fondation iFRAP :

Sylvain Forestier, Geneviève Gomez, Jocelyne Descottes, Isabelle de Kerviler

▪ Conseil scientifique :

- Président : Daniel Arnoux

Jean-Marc Daniel, Cédric de l'Estrange, Jean-Michel Yolin, Axel Parkhouse, Denis Bachelot, Emmanuel Combe, Bernard Vivier, Edouard Husson, Jean-Charles Simon, François Saint Cast, Martine Daoust, Michaël Peyromaure, Olivier Storch, Benoît Mainguy, Jean-Charles Manrique

▪ Association des Amis de la Fondation :

- Olivier Allez - *Président*
- Philippe François - *Secrétaire*
- Jocelyne Descottes - *Trésorière*
- Jean-Claude Rouzaud
- Isabelle de Kerviler

▪ Comité des Mécènes :

Les membres du Comité des mécènes sont :

- les membres des 3 collèges
- les grands donateurs
- toute personne pouvant apporter un réel soutien à la Fondation iFRAP

▪ Un Commissaire du gouvernement

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2020

La Fondation n'a pas échappé à la crise sanitaire et nous avons dû nous réorganiser pour permettre un fonctionnement proche de la normale. Le travail en présence nous a toujours permis d'assurer une permanence à l'iFRAP et le télétravail n'a pas perturbé l'énergie de l'équipe dans les recherches et les études. Sur le plan financier, la Fondation n'a pas fait appel aux aides de l'Etat et les donateurs sont restés très présents pour soutenir nos travaux. Néanmoins, nous avons su baisser les charges pour respecter le budget prévisionnel 2020.

La vie de la Fondation iFRAP

Cette année a été marquée par la disparition de Bernard Zimmern qui nous a quittés en août 2020.
Ingénieur et polytechnicien, il était aussi entrepreneur dans l'âme. Le Président, le Conseil d'administration, toute l'équipe de la Fondation iFRAP ont rendu hommage à ce grand esprit parti en cette année de crise 2020 après être venu au monde en 1930, autre année de crise. Jamais il n'est resté passif face au mauvais temps. Amoureux des défis, il a décidé de fonder l'iFRAP en 1985, un think-tank. C'était une idée totalement novatrice : la société civile qui réfléchit sur la gestion publique. S'il était ingénieur d'abord, il était aussi énarque et il savait combien les administrations françaises sont difficiles à bouger de l'intérieur. Il croyait fort en la démocratie, dans le sens noble du terme : l'État, la France, appartiennent aux Français pensait-il. Une idée simple au fond, mais qui l'a amené à développer des concepts totalement précurseurs dans notre pays. Au-delà des entreprises, il croyait à la générosité privée et défendait le mécénat comme une responsabilité de celui qui a réussi à œuvrer pour son pays. Il s'est battu sans relâche pour ses idées. Il a ainsi contribué à redonner espoir à beaucoup sur les possibilités de redressement de notre pays. Bernard Zimmern peut, en sa dernière demeure, avoir confiance en ceux qui l'ont apprécié, suivi, soutenu. Son action sera perpétuée ; il savait pouvoir compter sur son équipe et sur ses fidèles soutiens.

Deux Conseils d'administration et six réunions du Bureau ont pu se tenir en 2020, à distance.
Examen, contrôle et approbation des comptes de l'exercice 2019
Renouvellement des membres sortants
Suivi des travaux d'études et de recherches.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2020 *(SUITE)*

Le Conseil scientifique
Les deux Conseils scientifiques de 2020 ont principalement porté sur les conséquences de la crise sanitaire.
Parmi les thèmes développés : le plan de la Fondation iFRAP pour surmonter la crise, industrie, emploi : les défis de la reconstruction ou encore l'impact du plan de relance. Un certain nombre de propositions que nous avons faites ont trouvé un écho dans la politique économique mise en œuvre par le gouvernement. Par exemple sur la baisse des impôts de production, l'exonération temporaire de DMTG (droits de mutation), l'extension du carry-back ou encore la réflexion qui a été lancée sur le droit des faillites.

L'autre thème majeur concerne la dette française qui a atteint un niveau record et ses fragilités : la Fondation iFRAP a multiplié les notes sur le sort de la dette Covid, la détention de la dette française, la stratégie de désendettement.

Parmi les suggestions et propositions du Conseil scientifique pour de prochaines études :
- Les faiblesses de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- La fiscalité environnementale
- Les défis de la décentralisation.

Le Comité des Mécènes
Il s'est réuni par téléconférence le 10 décembre 2020. Après un point sur nos sites Internet et un panorama de l'observatoire des réformes : le Macronomètre, les échanges, questions et débats entre les membres du Comité, les administrateurs et l'équipe de la Fondation ont été nourris de remarques sur la gestion de la crise économique consécutive à l'épidémie et de suggestions notamment sur le travail d'information que doit mener la Fondation sur la dette publique dans notre pays : taux d'endettement comparé entre les pays de l'OCE, hors bilan et poids des garanties de l'Etat.

Les interventions institutionnelles
12 mars 2020 - Entretien avec la Présidente Christelle Morançais - Région Pays de la Loire - sujet : décentralisation, l'État et les territoires

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2020 *(SUITE)*

3 juin 2020 – Audition à la Commission des Affaires économiques du Sénat sur la relance et la politique économique nationale – présentation de l'étude de la Fondation

23 juillet 2020 – Rendez-vous avec Béatrice de La Valette, Vice-présidente de la Région Ile de France, chargée du Dialogue social, maire-Adjointe de Suresnes - sujet : le dialogue social dans les collectivités locales

23 juillet 2020 - Entretien avec Guillaume Boudy, Secrétaire général pour l'investissement

1er août 2020, Rendez-vous avec Alain Griset, ministre délégué aux Petites et moyennes entreprises - sujet : les aides aux TPE et PME et les pistes de fléchage de l'épargne vers la capitalisation des jeunes entreprises

8 octobre 2020, Entretien avec Marie Petitcuénot Conseillère spéciale au Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher - sujet : plans d'urgence et de relance.

La publication des principaux travaux de la Fondation en 2020

- Janvier et février - Le palmarès de la gestion des 80 plus grandes villes de France (en partenariat avec Le Point)
- Mars et avril – La sécurité publique
- Mai – Le plan de la Fondation iFRAP pour l'emploi, la croissance et pour surmonter la crise
- Juin – Les fragilités de la dette française
- Juillet et août – Industrie, emploi : les deux défis de la reconstruction
- Septembre – Sortir de la suradministration de la santé
- Octobre - Les solutions pour récupérer les 20 milliards de la fraude sociale
- Novembre – Le plan de relance : son impact sur les impôts des entreprises et sur l'emploi
- Décembre – Absentéisme : palmarès des grandes villes de France.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2020 *(SUITE)*

Par ailleurs, la Fondation iFRAP a développé sa présence sur **les réseaux sociaux**, notamment Twitter avec **@ifrap** avec désormais plus de 19.200 « followers ». Ce développement s'est appuyé en partie sur le Macronomètre, évaluation hebdomadaire qui décrypte l'action du gouvernement, en partenariat avec Le Figaro, ou encore Le chiffre qui fâche, une analyse hebdomadaire également diffusée sur LCI. Le suivi de la Fondation est également stable sur Facebook avec plus de 17.300 « abonnés » sur les pages « Fondation iFRAP » et « Agnès Verdier-Molinié », tout comme le suivi de la newsletter hebdomadaire qui tourne annuellement autour de 30.000 inscrits. Enfin, une tendance se poursuit avec le référencement de plus en plus fréquent des notes d'analyses et publications de la Fondation iFRAP par Google Actualité, notamment sur le sujet « Retraites » ou encore sur la question du recours aux autorisations spéciales d'absence dans la fonction publique en 2020.

Le Macronomètre, mis à jour toutes les semaines sur notre site www.ifrap.org, offre une analyse des mesures du gouvernement, avec publication d'une vidéo sur le site de la Fondation, sur twitter et sur lefigaro.fr

Les projets d'études pour 2021 :
L'année 2021 s'annonce très dense avec la sortie du livre d'Agnès Verdier-Molinié *La France peut-elle tenir encore longtemps ?* ainsi qu'un bilan 2015-2019 de la gestion des régions, une étude bilan des 4 premières années du quinquennat, une étude de fond sur la fiscalité des ménages et des entreprises. Enfin, devrait démarrer en septembre 2021 une série de 10 études consacrées aux « défis pour 2022 » pour la gestion de la France, qui permettra d'aborder les grands thèmes du prochain quinquennat.

En conclusion, une année avec une activité très soutenue de la part des équipes de la Fondation iFRAP, et ce malgré la crise sanitaire.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2020 *(Chiffres arrondis à l'unité)*

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire du COVID-19.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la fondation.

Il convient de noter toutefois que compte tenu des perspectives incertaines existant au mois de mars 2020, la fondation avait décidé un plan de réduction des charges qui trouve sa traduction dans les comptes 2020.

Par ailleurs, la comparaison des exercices 2019 et 2020 doit prendre en compte le bénéfice d'un legs exceptionnel intervenu en 2019.

Compte de résultat

Les produits d'exploitation sont passés de 1.541 K€ à 1.519 K€ soit une diminution de 1,43 %.

Les dons sont passés de 1.218 K€ à 1.144 K€. L'impact de la pandémie a donc été inférieur à ce que l'on pouvait craindre.

Les loyers perçus le sont désormais en année pleine d'où l'augmentation de 226 K€ à 275 K€.

Les autres produits d'exploitation, essentiellement les ventes de la revue Société Civile sont stables à hauteur de 93K€.

Les charges d'exploitation ont sensiblement baissé de 1.469 K€ à 1.311 K€ soit 158 K€.

Cette diminution résulte notamment du plan d'économies sur différents postes. Certaines sont constatées sur le coût de la revue, d'autres sur la maintenance informatique, sur les honoraires de gestion du bien immobilier de placement et sur les frais sur titres.

Les frais de personnel ont diminué (575 K€ pour les salaires et charges sociales contre 624 K€).

Les dotations aux amortissements restent stables 156 K€ contre 158 K€.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2020 *(SUITE)*

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat d'exploitation est passé de 72 K€ à 208 K€.

Le résultat financier a été fortement réduit de 183 K€ à 15 K€. Cette réduction est due essentiellement à la tenue des marchés financiers ; en effet la qualité de la gestion et la réalisation de certaines plus-values n'ont pas compensé la dégradation générale.

En conséquence de ce qui précède, le résultat courant est passé de 255 K€ à 223 K€.

Le résultat exceptionnel est une perte de 35 K€. Cette perte est due à une modification de la valorisation des valeurs mobilières issues du legs reçu en 2019. A l'origine, les coûts d'entrée étaient ceux constatés à la date de transfert des deux portefeuilles dans les comptes de la fondation (mars et avril 2019). Il a été décidé pour les comptes de l'exercice 2020 de retenir le coût d'entrée à la date de signature de l'acte notarié soit le 4 février 2019 et ce pour les valeurs mobilières encore en possession de la fondation au 1er janvier 2020.

Il est rappelé que le résultat exceptionnel constaté en 2019 soit un produit net de 6.062 K€ était essentiellement dû au legs perçu.

Bilan

La structure du bilan varie peu au 31 décembre 2020 par rapport à l'exercice précédent.

L'actif net immobilisé net baisse de 6.951 K€ à 6.802 K€, la dotation aux amortissements étant en 2020 très supérieure aux investissements effectués (156 K€ contre 7 K€).

La trésorerie de la fondation au 31/12/2020 était de 7.694 K€ contre 7.521 K€ au 31/12/2019. Elle était placée à hauteur de 79 % en valeurs mobilières.

Les fonds propres y compris le résultat de 187 K€ sont désormais de 14.075 K€ contre 13.887 K€ au 31/12/2019.

Le solde de l'emprunt immobilier contracté en 2016 était de 225 K€ au 31/12/2020.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2020 *(SUITE)*

Compte d'emploi annuel des ressources et compte de résultat par origine et destination

L'application du règlement comptable ANC 2018-06 au 1er janvier 2020 a eu un impact significatif sur la présentation de ce document. Les aspects techniques de ces modifications sont expliqués dans l'annexe des comptes annuels.

Il est rappelé que l'iFRAP ne perçoit pas de subvention publique, ce qui est un gage d'indépendance.

Le total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat, d'un montant de 1.672 K€ comprennent les dons et legs collectés pour 1.144 K€, les autres produits liés à l'appel à la générosité du public pour 424 K€, et les autres produits pour 105 K€.

Les emplois de fonds issus de la générosité du public concernent principalement les missions sociales de la Fondation :

- L'activité de recherche scientifique sur les politiques publiques de l'emploi pour 686 K€.
- L'activité de diffusion des recherches et des propositions pour 198 K€.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement ont consommé 16% des ressources de l'exercice

Perspectives d'avenir

La crise sanitaire étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la fondation n'est pas en mesure à ce jour d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Proposition d'affectation du résultat

Le résultat à affecter est de 187.286 €.

Il est proposé de l'affecter à l'actualisation de la dotation à hauteur de 6.600 € et le solde 180.686 € au report à nouveau.

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020 Brut	Amort. Prov.	Net	AU 31/12/2019 Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-	
Concessions, brevets et droits similaires	151 470	151 470	-	800	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles					
Terrains	2 143 043	-	2 143 043	2 143 043	
Constructions	5 074 533	432 706	4 641 827	4 788 781	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	60 114	42 836	17 278	18 191	
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-	
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	-	-	-	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
Prêts	-	-	-	-	
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	
Total I	**7 429 161**	**627 013**	**6 802 149**	**6 950 815**	
Comptes de liaison **II**	-	-	-	-	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours	352		352	399	
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	110 992	-	110 992	31 042	
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-		
Autres	11 739	-	11 739	32 580	
Valeurs mobilières de placement	6 196 235	83 259	6 112 977	6 273 880	
Instruments de Trésorerie	-	-	-	-	
Disponibilités	1 580 805	-	1 580 805	1 247 400	
Charges constatées d'avance	24 064	-	24 064		16 946
Total III	**7 924 188**	**83 259**	**7 840 929**	**7 602 247**	
Frais d'émission d'emprunts à étaler **IV**	-	-	-	-	
Primes de remboursement des obligations **V**	-	-	-	-	
Ecarts de conversion actif **VI**	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**15 353 350**	**710 271**	**14 643 078**	**14 553 062**	

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise		-	-
Fonds propres statutaires		1 248 400	1 200 400
Fonds propres complémentaires		3 811 219	3 811 219
Fonds propres avec droit de reprise		-	-
Fonds propres statutaires		-	-
Fonds propres complémentaires		-	-
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserves		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves pour projet de l'entité		600 000	600 000
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		8 227 776	1 962 642
Excédent ou déficit de l'exercice		187 286	6 313 134
	Situation nette	**14 074 681**	**13 887 395**
Fonds propres consomptibles		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Provisions règlementées		-	-
	TOTAL I	**14 074 681**	**13 887 395**
Comptes de liaison	**II**	-	-
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations		-	-
Fonds dédiés		-	-
	TOTAL III	**-**	**-**
PROVISIONS		-	-
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
	TOTAL IV	**-**	**-**
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		224 645	287 470
Emprunts et dettes financières diverses		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		102 979	119 013
Dettes des legs ou donations		-	-
Dettes fiscales et sociales		199 895	209 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	-
Instruments de trésorerie		-	-
Produits constatés d'avances		40 878	49 244
	TOTAL V	**568 398**	**665 667**
Écarts de conversion passif	**VI**	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		**14 643 078**	**14 553 062**

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits d'exploitation :		
Cotisations	-	-
Ventes de biens et services	-	-
Ventes de biens	-	-
- dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de services	95 090	93 649
- dont parrainages	-	-
Produits de tiers financeurs	-	-
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-
Dons manuels	1 143 632	-
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	-	608
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	280 068	1 446 724
TOTAL I	**1 518 790**	**1 540 981**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-	238
Variation de stocks	47	787
Autres achats et charges externes	532 249	641 531
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	47 529	44 076
Salaires et traitements	405 221	439 371
Charges sociales	169 345	184 642
Dotations aux amortissements et dépréciations	155 772	157 601
Dotations aux provisions	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	691	333
TOTAL II	**1 310 854**	**1 468 578**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**207 935**	**72 403**
Produits financiers :		
Produits financiers de participation	3 478	2 531
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	59 922	91 777
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 718	8 122
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	84 987	107 866
TOTAL III	**153 104**	**210 296**
Charges financières :		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	83 259	4 718
Intérêts et charges assimilées	2 415	3 673
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	52 859	19 180
TOTAL IV	**138 532**	**27 570**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**14 572**	**182 725**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**222 508**	**255 128**

COMPTE DE RESULTAT - *(SUITE)*

COMPTE DE RESULTAT *(Suite)*		Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		-	6 061 506
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		-	-
TOTAL V		**-**	**6 061 506**
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		35 222	3 500
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
TOTAL VI		**35 222**	**3 500**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-35 222**	**6 058 006**
Participation des salariés aux résultats	**VII**	-	-
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**1 671 894**	**7 812 783**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**1 484 609**	**1 499 649**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**187 286**	**6 313 134**

Contributions volontaires en nature :		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	200 247	252 466
Bénévolat	-	-
TOTAL	**200 247**	**252 466**
Charges des contributions volontaires en nature :		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	200 247	252 466
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	**200 247**	**252 466**

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, caractérisés par les données suivantes :

- **Total du bilan** **14.643.078 €**
- **Total du compte de résultat (*Produits*)** **1.671.894 €**
- **Résultat de l'exercice (*Excédent*)** **187.286 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Bureau.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la fondation.

Note n°1 Règles et méthodes comptables.
Note n°2 Notes sur le compte de résultat.
Note n°3 Notes sur les engagements hors bilan.
Note n°4 Etat des immobilisations.
Note n°5 Etat des amortissements.
Note n°6 Tableau de variation des fonds propres.
Note n°7 Etat des provisions et dépréciations.
Note n°8 Etat des créances et des dettes.
Note n°9 Charges à payer et produits à recevoir.
Note n°10 Charges constatées d'avance.
Note n°11 Produits constatés d'avance.
Note n°12 Effectif moyen de l'exercice 2020.
Note n°13 Honoraires du commissaire aux comptes.
Note n°14 Compte de résultat par origine et destination (CROD).
Note n°15 Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER).
Note n°16 Note explicative au CER.

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note de présentation de la fondation et de ses activités :

La Fondation IFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaitre le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en oeuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.

Les moyens d'action de la fondation sont :

- le financement de travaux de recherche ;
- la production d'études de référence ;
- l'organisation de rencontres, de colloques, de congrès et de séminaires ;
- la tenue de cercles de réflexion thématiques ;
- l'organisation d'échanges internationaux ;
- la collaboration avec des organismes analogues à l'étranger ;
- la publication des travaux sur tout type de support ;
- le développement des bases de données et d'analyses scientifiques sur les thèmes étudiés afin de procurer une information sérieuse au public ;
- l'organisation de tout évènement ou initiative de nature à assurer le développement de l'objet social de la fondation.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC n°2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Il s'agit du premier exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 qui remplace le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC). Les comptes N-1 (colonne « 31/12/2019 ») ont été établis selon le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Ce changement de règlement a un impact sur la présentation des produits d'exploitation au compte de résultat de la fondation : les produits des dons reçus apparaissent maintenant sur une ligne spécifique « Dons manuels » (1.143.632 € au 31/12/2020).

Les dons reçus apparaissaient jusqu'en N-1 sur la ligne « Autres produits », le montant global de cette ligne s'élevait à 1.446.724 € au 31/12/2019 : 1.218.279 € de dons reçus et le solde de 228.444 € correspondait aux loyers de l'immeuble de placement, aux droits d'auteur et aux produits divers de gestion courante.
Au 31/12/2020, ces mêmes produits (loyers de l'immeuble de placement, droits d'auteur et produits divers de gestion courante) apparaissent toujours sur la ligne « Autres produits » pour un montant global de 280.068 €.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé au cours de l'exercice aux principes comptables ci-dessus énoncés.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Comme indiqué au paragraphe n°1 ci-dessus, il s'agit du premier exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 qui remplace le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC).
Ce changement de règlement constitue un changement de méthodes comptables.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2020 est marqué par la crise sanitaire du COVID-19.

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la fondation.

Néanmoins, la crise sanitaire étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la fondation n'est pas en mesure à ce jour d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Il n'est pas à relever d'évènements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 3 à 5 ans.

B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Terrains	Non amortissable
- Ensemble Immobilier Administratif	25 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Structure	50 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Agencements& aménagements	15 à 25 ans
- Agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

C - STOCK :

Il n'existe pas de stock concernant la revue, les éditions étant faites d'après le nombre d'abonnements connus.

D - CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances clients au 31/12/2020 comprennent les loyers impayés d'une entreprise locataire pour un montant de 41 K€ TTC. Une ordonnance de référé rendue le 7 janvier 2021 par le tribunal judiciaire de Paris a établi un échéancier de 24 mensualités à compter du mois de janvier 2021 pour le paiement de cette créance. Au 30 avril 2021, nous notons que les premières mensualités ont été versées. Ainsi, en l'absence d'indice de risque de non-paiement des échéances à la date d'arrêté des comptes, aucune dépréciation n'est constatée dans les comptes clos le 31 décembre 2020.

E - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Au 31/12/2020, une provision pour moins-value latente de 83.259 € a été constatée.

F - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes fiscales et sociales.

G - CHIFFRAGE DES ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE :

Le chiffrage des engagements de fin de carrière est évalué selon les hypothèses suivantes :

- rotation du personnel : 1%
- taux de progression des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 0,33%
- taux de charges sociales retenu : 44,46 %

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

La Fondation n'a pas comptabilisé de provision.
Le montant de la dette actuarielle au 31 décembre 2020 s'élève à 27.939 €

H - DOTATIONS PERENNES REPRESENTATIVES D'ACTIFS ALIENABLES :

	Solde au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
Dotations	1.200.400 €	48.000 €		1.248.400 €

I - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : :

Les contributions volontaires en nature correspondent à la valorisation des prestations d'études et de recherches reçues à titre gratuit par la Fondation.

Ces prestations en nature sont valorisées en application de la méthode ci-dessous :
2 ETP x 12 mois x salaire moyen chargé de décembre 2020 200.246,52 €

J - FONDS D'ÉDITION :

L'activité d'édition de la Fondation IFRAP provient de l'apport partiel d'actif de l'association Institut Société Civile en date du 05/02/2010 avec effet au 01/01/2010, pour une valeur de 147.208 €. Ce fonds d'édition a été valorisé en prenant en considération l'usage de la marque et l'existence d'abonnés, le taux de réabonnement et les produits constatés d'avance sur l'année 2009.

Elle s'est avérée être déficitaire pour la première année en 2012, pour un montant de 6.101,44 €, alors qu'elle était bénéficiaire en 2011, ce qui a constitué un indice de perte de valeur et qui a conduit à un test de dépréciation, conformément au Plan comptable Général.

La Fondation IFRAP a prévu en 2012 que l'activité d'édition, qui a en partie évolué, serait déficitaire dans les années à venir.

NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES *(SUITE)*

Néanmoins, il a été décidé de poursuivre cette activité pour plusieurs raisons :

- la revue Société Civile permet le rayonnement des activités de recherche de la Fondation.
- elle est un moyen de communication lors des colloques, assemblées, forums et débats scientifiques auxquels la Fondation est amenée à participer.
- la diffusion de la revue constitue une des missions sociales de la Fondation, telle qu'elle apparaît dans le compte d'emploi des ressources (CER).

De plus, il est apparu que l'activité d'édition est intimement liée à l'activité de la fondation et qu'elle ne pourrait perdurer en dehors du cadre des activités de la fondation.

Par conséquent, en raison des faits exposés ci-dessus et en application du principe de prudence, le fonds d'édition a fait l'objet pour l'exercice 2012 d'une provision pour dépréciation de 100% soit un montant de 147.208 €.

En 2020, l'activité d'édition est restée déficitaire.

La Fondation prévoit que les déficits continuent dans les années à venir, tout en réaffirmant sa volonté de poursuivre cette activité pour les raisons précédemment évoquées.

C'est pourquoi la provision constatée en 2012 est maintenue dans son intégralité.

NOTE N°2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits figurant sur la ligne « Ventes de prestations de services », pour un montant total de 95.090 €, se décomposent de la manière suivante :

- Abonnements à la revue Société Civile : 93.184 €
- Locations de fichiers : 1.906 €

NOTE N°2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT *(SUITE)*

Les produits figurant sur la ligne « Dons manuels », pour un montant de 1.143.632 €,correspondent aux dons reçus par la fondation.

Les produits figurant sur la ligne « Autres produits », pour un montant total de 280.068 €, se décomposent de la manière suivante :

- Loyer bien immobilier de placement : 275.123 €
- Droits d'auteur et de reproduction : 4.520 €
- Produits divers de gestion courante : 425 €

2. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les valeurs mobilières de placement, présentes dans les deux portefeuilles issus du legs, reçues sur la période de mars et avril 2019 ont été enregistrées dans les comptes à leurs valeurs à la date de transfert.
Or, la Fondation a obtenu la propriété de ces valeurs mobilières de placement à compter de la date de signature de l'acte notarié, le 4 février 2019.
Ainsi, les valeurs mobilières issues du legs restantes en la possession de la Fondation au 1er janvier 2020 ont été revalorisées dans les comptes à leurs cours du 4 février 2019, cette revalorisation a entrainé une diminution globale de la valorisation des valeurs mobilières de placement concernées de 35.222 € qui a été enregistrée en charges exceptionnelles. Ainsi, le résultat exceptionnel ressort à -35.222 € au 31 décembre 2020.

NOTE N°3 - NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

Nantissement de compte bancaire rémunéré, dans le cadre de l'emprunt de 500 K€ contracté en 2016 auprès du Crédit Mutuel, le montant de cette garantie est égal au montant du capital restant dû, soit 224.496 € au 31/12/2020.

NOTE N°4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	151 470	-	-
TOTAL	**151 470**	**-**	**-**
Terrains	2 143 043	-	-
Constructions : - Sur sol propre	5 000 434	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	74 099	-	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	40 357	-	-
Matériel : - De transport	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	12 651	-	7 106
Emballages récupérables et divers	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-
TOTAL	**7 270 585**	**-**	**7 106**
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL	**7 422 056**	**-**	**7 106**

NOTE N°4 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS *(SUITE)*

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	151 470	-
TOTAL	**-**	**-**	**151 470**	**-**
Terrains	-	-	2 143 043	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	5 000 434	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	-	-	74 099	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	-	-	40 357	-
Matériel : - De transport	-	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	-	-	19 757	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**7 277 691**	**-**
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL	**-**	**-**	**7 429 161**	**-**

NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 463	800	-	4 262
TOTAL	**3 463**	**800**	**-**	**4 262**
Terrains	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	263 541	137 542	-	401 083
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	22 212	9 412	-	31 623
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	23 461	6 226	-	29 687
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 357	1 792	-	13 149
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL	**320 570**	**154 972**	**-**	**475 542**
TOTAL GENERAL	**324 033**	**155 772**	**-**	**479 805**

NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS *(SUITE)*

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.	-	-	-	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-	-	-	-
Autres psotes d'immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	-	-	-	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'acquisition de titres de participations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL NON VENTILE	-		**REPRISES NON VENTILÉES**	-		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**	-

NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS *(SUITE)*

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émissions d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-

NOTE N°6 - VARIATION DES FONDS PROPRES ART.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	5 011 619	48 000	-	-	5 059 619
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	600 000	-	-	-	600 000
Report à nouveau	1 962 642	6 265 134	-	-	8 227 776
Excédent ou déficit de l'exercice	6 313 134	-6 313 134	-	-	187 286
Situation nette	**13 887 395**	**-**	**187 286**	**-**	**14 074 681**
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions règlementées	-	-	-	-	-
TOTAL	**13 887 395**	**-**	**187 286**	**-**	**14 074 681**

NOTE N°7 - ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
REGLEMENTEES				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements	-	-	-	-
- Investissements	-	-	-	-
- Hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour :				
- Litiges	-	-	-	-
- Garanties données aux clients	-	-	-	-
- Pertes sur marché à terme	-	-	-	-
- Amendes et pénalités	-	-	-	-
- Pertes de change	-	-	-	-
- Pensions et obligations	-	-	-	-
- Impôts	-	-	-	-
- Renouvellements des immobilisations	-	-	-	-
- Gros entretien et grandes révisions	-	-	-	-
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-

NOTE N°7 - ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS *(SUITE)*

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
DEPRECIATIONS				
Immobilisations :				
- Incorporelles	147 208	-	-	147 208
- Corporelles	-	-	-	-
- Biens reçus par legs ou donations	-	-	-	-
- Titres mis en équivalence	-	-	-	-
- Titres de participations	-	-	-	-
- Financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Sur créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	**4 718**	**83 259**	**4 718**	**83 259**
TOTAL III	**151 926**	**83 259**	**4 718**	**230 467**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**151 926**	**83 259**	**4 718**	**230 467**
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation	-	-	-	-
- Financières	-	83 259	4 718	-
- Exceptionnelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

NOTE N°8 - ETAT DES CREANCES ET DETTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	-	-	-
Clients, usagers et comptes rattachés	110 992	110 992	-
Reçues sur legs ou donations	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	670	670	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	5 295	5 295	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Confédération, fédération, union, associations affiliées	-	-	-
Débiteurs divers	5 774	5 774	-
Charges constatées d'avance	24 064	24 064	-
TOTAL	**146 795**	**146 795**	**-**

NOTE N°8 - ETAT DES CREANCES ET DETTES *(SUITE)*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- A un an max. à l'origine	-	-	-	-
- A plus d'un an à l'origine	224 645	63 531	161 114	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	102 979	102 979	-	-
Dettes des legs ou donations	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	88 302	88 302	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 945	85 945	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	8 111	8 111	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	17 538	17 538	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Confédération, fédération, union, associations affiliées	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	40 878	40 878	-	-
TOTAL	**568 398**	**407 284**	**161 114**	**-**

NOTE N°9 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149	191
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 354	35 531
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	129 536	138 467
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
TOTAL	**183 039**	**174 189**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-
Autres créances	-	10 000
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	2 702	572
TOTAL	**2 702**	**10 572**

NOTE N°10 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges	Montants
Chèques déjeuners	4 386
Abonnements documentation	3 521
Contrats maintenance	1 319
Charges de copropriété	2 150
Autres	12 688
TOTAL	**24 064**

NOTE N°11 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits	Montants
Abonnements Société Civile	40 878
TOTAL	**40 878**

NOTE N°12 - EFFECTIF MOYEN DE L'EXERCICE 2020

Catégorie	Effectif moyen de l'exercice 2019
Cadres	3
Non-cadres	2
TOTAL	**5**

En 2020, la fondation a accueilli plusieurs stagiaires, 6 conventions de stage ont été établies, d'une durée moyenne de 2.5 mois.

NOTE N°13 - HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 5.550,36 €.

NOTE N°14 - COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2020 Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	1 143 632,06	1 143 632,06
- Legs, dotations et assurances vie	-	-
- Mécénat	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	423 509,82	423 509,82
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	100 034,72	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 717,64	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
TOTAL	**1 671 894,24**	**1 567 141,88**

NOTE N°14 - COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION *(SUITE)*

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2020 Total	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	685 870,47	685 870,47
Activité de diffusion des recherches et des propositions	291 398,74	198 214,89
- Versements à un organisme central ou à d'aures	-	-
Organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'aures	-	-
Organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
1.1 Frais d'appel à la générosité du public	161 905,60	161 905,60
1.1 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3.1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	97 981,50	92 102,36
3.2 - CHARGES LIEES AUX BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	164 193,62	164 193,62
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	83 258,76	-
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
TOTAL	**1 484 608,69**	**1 302 286,94**
EXCEDENT OU DEFICIT	**187 285,55**	**264 854,94**

NOTE N°14 - COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION *(SUITE)*

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020 Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	-	-
Prestations en nature	-	-
Dons en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature	250 308,15	-
Dons en nature	-	-
TOTAL	**250 308,15**	**0,00**
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France : Recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	225 277,34	-
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	25 030,82	-
TOTAL	**250 308,15**	**0,00**
EXCEDENT OU DEFICIT	**0,00**	**0,00**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	
1 - MISSIONS SOCIALES		**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	
1,1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	
- Actions réalisées par l'organisme		1.2 Dons, legs et mécénats	
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	685 870,47	- Dons manuels	1 143 632,06
Activité de diffusion des recherches et des propositions	198 214,89	- Legs, donations et assurances-vie	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- Mécénats	
		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	423 509,82
1.2 Réalisées à l'étranger			
- Actions réalisées par l'organisme			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	161 905,60		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3.1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	92 102,36		
3.2 - CHARGES LIEES AUX BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	164 193,62		
TOTAL DES EMPLOIS	**1 302 286,94**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**1 567 141,88**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		**3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**264 854,94**	**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	
TOTAL	**1 567 141,88**	**TOTAL**	**1 567 141,88**
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**5 175 226,06**
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	264 854,94
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	54 782,00
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**5 494 863,00**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**EXERCICE N**		**EXERCICE N**
EMPLOIS DE L'EXERCICE		**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	
Réalisées en France: Recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi		Bénévolat	
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL	-	**TOTAL**	**0,00**
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**EXERCICE N**		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE			
(-) Utilisation			
(+) Report			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-		

NOTE N°16 - NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Liste des missions sociales de la Fondation IFRAP :

- Activités de recherche scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi.
- Activité de diffusion des recherches et des propositions.

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de la Fondation IFRAP :

La méthode retenue est la méthode réelle, soit une répartition selon les rubriques du plan comptable, soit en fonction des frais directement affectables à la collecte auprès du public.

Règles d'affectation des charges aux missions sociales :

Les charges directes sont ventilées en fonction de la mission sociale concernée.

Les charges communes sont réparties selon la clé de répartition suivante :

-> à l'activité de recherche	70%
-> à l'activité de diffusion	20%
-> aux frais de fonctionnement	10%

Impacts du règlement ANC 2018-06 sur le compte d'emploi annuel des ressouces :

Le nouveau règlement prévoit que le compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le compte de résultat par origine et destination (CROD) présentent les informations pour les exercices N et N-1.

L'année 2020, étant la première année d'application du règlement ANC 2018-06, la colonne N-1 n'est pas présentée, en remplacement de cette information, le compte d'emploi annuel des ressources de l'année 2019 est joint à la page 38.

À compter de l'exercice 2021, les informations dans le CER et le CROD seront présentées pour les exercices N et N-1.

L'application du règlement ANC 2018-06 a deux conséquences sur le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2020 :

1) Correction du motant des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice :

   Le solde des ressources reportées à la fin de l'exercice précédent (31/12/2019) s'élève à 6.472.883,50 €

NOTE N°16 - NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le siège social de la fondation acquis en septembre 2016 a été financé grâce aux ressouces issues de la générosité du public, or le montant de l'acquisition du siège n'avait pas été imputé sur le CER de l'exercice 2016. En revanche, les remboursements du capital de l'emprunt de 500 K€ des exercices 2018 (60.932,71 €) et 2019 (61.804,58 €) ont été imputés sur les CER des exercices 2018 et 2019.
Par ailleurs, les amortissements des constructions du siège social ont également été imputés sur les CER depuis l'année d'acquisition du siège social en 2016 (exercices 2016 à 2019).

Ainsi, afin d'imputer le montant global de l'acquisition du siège social retraité des montants déjà imputés sur les CER des exercices 2016 à 2019 (amortissements et remboursements du capital), le montant de la valeur nette comptable du siège social au 31/12/2019 (1.75.719,40 €) diminué du montant des remboursements du capital de l'emprunt sur les exercices 2018 et 2019 (122.737,29 €), soit un montant net de 1.652.982,11, a été déduit du solde des ressources reportées à la fin de l'exercice précédent.

Par ailleurs, les produits financiers et les revenus nets de l'immeuble de placement (loyers - charges) constituent des "Autres produits liés à la générosité du public" qui doivent être intégrés dans le CER (cf. pargraphe 2 ci-dessous pour plus de détails).
En 2019, les produits finnaciers s'élèvent à 202.174,18 €, les loyers de l'immeuble de placement à 225.535,73 €, et les charges de cet immeuble à 72.385,24 €. Ainsi, la somme de 355.324,67 € a été réintégrée dans le solde des ressources reportées à la fin de l'exercice précédent.

En conséquence, le montant des ressources reportées liées à la générosité du public au début de l'exercice 2020 ressort à 5.175.226,06 €.

2) Intégration des revenus générés par les actifs issus de la générosité du public

L'article 432-5 du règlement ANC 2018-06 indique que les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public sont à intégrer dans les "Autres produits liés à la générosité du public".
Pour la Fondation, cela correspond aux produits des placements financers et aux loyers de l'immeuble de placement. Ces produits s'élèvent à 427.709,91 € pour l'exercice 2020, ils sont intégrés dans la rubrique "Autres produits liés à la générosité du public" du CER.

Par ailleur, les charges liées l'immeuble de placement, qui s'élèvent à 164.193,62 € pour l'exercice 2020, sont imputées dans la rubrique des emplois du CER.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES / EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources de N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	Compte de résultat (1)	(3)		Compte de résultat (2)	(4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 874 812,52
1 MISSIONS SOCIALES			1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1,1 Réalisées en France			1,1 Dons et legs collectés	1 218 279,30	1 218 279,30
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	802 267,46	802 267,46	Dons manuels non affectés	-	-
Activité de diffusion des recherches et des propositions	365 664,56	272 769,60	Dons manuels affectés	-	-
1,2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	6 061 505,53	6 061 505,53
Actions réalisées directement	-	-	Legs et autres libéralités affectés	-	-
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	1,2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	202 174,18	-
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 AUTRES FONDS PRIVES		
Frais d'appel à la générosité du public	140 004,06	140 004,06	Loyer biens immobiliers de placement	225 535,73	-
Frais de recherche des autres fonds privés	-	-			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-			
Charges liées aux biens immobiliers de placement	72 385,24	-			
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	114 609,64	17 890,15	3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	-
4 REMBOURSEMENT DU CAPITAL EMPRUNTE	-	61 804,58	4 AUTRES PRODUITS	97 166,16	
		1 294 735,85			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 494 930,96		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	7 804 660,90	-
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 717,64		II REPRISE DES PROVISIONS	8 121,65	-
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	-
			IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-	-
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	6 313 133,95		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	-
V TOTAL GENERAL	**7 812 782,55**		**VI TOTAL GENERAL**	**7 812 782,55**	**7 279 784,83**
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 386 978,00			
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la premieres application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 681 713,85	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 681 713,85
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		6 472 883,50
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche scientifiques et de diffusion sur les politiques et l'emploi	227 219,20		Prestations en nature	252 465,78	
Frais de fonctionnement et autres charges	25 246,58		Dons en nature		
Total	**252 465,78**		**Total**	**252 465,78**	

FONDATION iFRAP
Fondation reconnue d'utilité publique
32-34, rue des Jeuneurs - 75002 PARIS
N° SIREN : 519 556 013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux administrateurs de la Fondation

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation iFRAP, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « 1-Principes Comptables » et « 3-Changement de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de la première application de l'ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note explicative au compte emploi ressources de l'annexe expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).
- Nos travaux ont consisté à vérifier que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER étaient conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et qu'elles ont été correctement appliquées.
- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

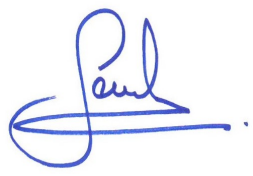
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 3 juin 2021



Yann SEMELIN
Associé

FONDATION iFRAP
Fondation reconnue d'utilité publique
32-34, rue des Jeuneurs - 75002 PARIS
N° SIREN : 519 556 013

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31décembre 2020

Aux administrateurs de la Fondation,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

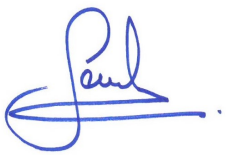
Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense le 3 juin 2021



Yann SEMELIN
Associé